

aménagement urbanisme

De: Prévost Mathilde <mathw.prevost@gmail.com>
Envoyé: jeudi 31 octobre 2019 20:55
À: plui@cc-tvv.fr
Objet: Bois de la Gabillère

Bonjour Mesdames, Messieurs

En soutien aux abeilles de Papae de Léméré, soucieuse et sensible à la préservation de la biodiversité et de notre environnement, je souhaite que le classement du bois de la Gabillère (actuellement en zone N) soit revu au regard des dernières études faune et flore réalisées par des organismes tels que la SEPANT et la LPO.

Dans l'espoir que ma requête soit entendue.

Cordialement,

Mathilde Prévost